ORDRE DES ARCHITECTES

Normandie

Mesdames et Messieurs les Préfets
Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles
Mesdames et messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents de communauté de communes
Bailleurs sociaux et promoteurs

Caen, le 26 mars 2020

Pendant le confinement, les études continuent !

Face à la crise sanitaire à laquelle nous faisons face, les agences d'architecture se mobilisent et restent à votre service durant le confinement, en télétravail.

Pour l'essentiel, les chantiers sont à l'arrêt afin de préserver la santé de tous, mais les architectes poursuivent les études.

Maîtres d'ouvrage, publics et privés, nous vous invitons à analyser les prestations qui vous ont été remises et à les valider dans les meilleurs délais, afin de permettre aux agences d'entamer la phase d'études suivante. Ainsi, votre projet continuera à avancer.

Aux maires nouvellement élus ou réélus, et aux maîtres d'ouvrage publics en général, il est important de ne pas retarder les prises de décisions concernant les opérations en cours, ou de lancer les consultations de maîtrise d'œuvre qui sont prêtes à être lancées.

Il est aussi primordial que les dossiers de demande de permis de construire puissent être reçus en mairie, et instruits dans les délais normaux, pour ne pas retarder les opérations et permettre la poursuite des études.

Enfin, afin de ne pas aggraver la crise économique qui s'annonce, nous vous invitons à procéder, dans les délais contractuels convenus, et en tout cas sans tarder, au paiement des notes d'honoraires et factures correspondant à des prestations ou travaux réalisés et donc incontestablement dues.

Ainsi vous contribuerez au maintien de l'activité économique et de la trésorerie des agences, au bénéfice de vos projets en cours.

Avec nos remerciements anticipés,

Salutations solidaires.

Pour le Conseil de l'Ordre,
Le Président,

Stéphane BOSSUYT

Conseil régional
de l'ordre des architectes
Normandie

Pôle de Caen (siège)
36, rue Arcisse-de Caumont I
B.P. 90261 I 14013 CAEN Cedex 1

Pôle de Rouen
8, rue de l'Epicerie I
76000 ROUEN

tel. : + 33 (0)2 31 85 37 29 I
www.architectes.org/normandie

Mesures exceptionnelles COVID-19

Les services du CROA Normandie restent joignables uniquement par mail pendant toute la durée de la crise

Service Administratif
abbla.mekrefi@croanormandie.fr
Service Tableau
nathalie.masselin@croanormandie.fr
Service Juridique
celine.turquetil@croanormandie.fr
Service Communication
gaelle.demasfrand@croanormandie.fr